



Procès-verbal

Bureau Directeur du 17 février 2012

Présents : BECCIA Evelyne (téléphone), JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia (téléphone), VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : MANOUVRIER Alexis (téléphone), JACQUET Michel, BANA Philippe, BIOJOUT Marie-Christine (en partie), BOUTHEMY Philippe (en partie), DELORD Nathalie (en partie).

Excusés : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, SCARSI Claude.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h au siège de la FFHB à Gentilly.

Le Bureau Directeur approuve le procès-verbal de sa séance du 3 février 2012.

Le Bureau Directeur, après étude des différentes candidatures, propose de confier l'organisation des 2 rencontres France/Russie des 18 et 20 juillet à la Ligue de Normandie sur le site de Cherbourg.

Le Bureau Directeur approuve :

- la modification des Statuts (article 1) liée à l'origine de la Fédération Française de Handball, proposée par Jean-Pierre LACOUX et Claude PERRUCHET, et qui sera soumise au prochain Conseil d'administration et à la prochaine Assemblée Générale fédérale.
- Les propositions réglementaires adoptées par l'Assemblée Générale de Handball ProD2 réunie le 9 février dernier, ayant trait, d'une part, au cahier des charges de participation à la ProD2 et, d'autre part, au régime des autorisations de doubler pour des joueurs de l'équipe « réserve ». Les modifications seront soumises au Conseil d'administration pour validation puis à l'Assemblée Générale fédérale.

Le Bureau Directeur valide les propositions de la Commission des statuts et de la réglementation –division Equipements – pour la prochaine session du CNDS équipements national. La liste proposée selon le niveau d'intérêt pour la pratique est : 1. Orléans (Centre), 2. Brest (Bretagne), 3. Bourg en Bresse (Lyonnais), 4. Plobsheim (Alsace), 5. Loudéac (Bretagne), 6. Pulversheim (Alsace), 7. Colombelles (Normandie), 8. Pagny sur Moselle (Lorraine), 9. Veretz (Centre), 10. Plescop (Bretagne), 11. Garons (Languedoc-Roussillon), 12. Cancale (Bretagne), 13. Brantome (Aquitaine).

Le Bureau Directeur approuve l'attribution au Comité du Var d'un prêt FIF pour un équipement de bureau, d'un montant de 3 600€ remboursable sur 1 an en 12 mensualités.

Philippe BOUTHEMY et Marie-Christine BIOJOUT présentent, avec la collaboration de Nathalie DELORD, à la fois le mode de labellisations 2012 et les grandes lignes du projet de développement de la pratique du Sandball pour le futur Mandat. Le but est de valoriser le développement de cette pratique essentiellement estivale en labellisant les différents événements organisés par les Clubs, les Comités et les Ligues. Ce soutien fédéral se traduira par des mesures incitatives comme par exemple une aide significative à l'achat de "Kit Sandball" envers les structures organisatrices. Une action Eco Citoyenne sera mise en place dès 2012, la dotation fédérale vers le jeune public sera accentuée. Des organisations de grandes envergures pourront bénéficier d'une démarche événementielle avec une aide logistique de la Fédération. En particulier, il est demandé dans un cadre possible, la mise en place d'une rencontre "découverte" de Beach Handball pouvant intéresser des partenaires fédéraux. L'aide logistique pourrait être attribuée aux territoires qui accueilleront ces manifestations et qui auront inscrit le développement de la pratique du Sandball dans leur projet territorial. Le budget pour ces opérations a été clairement défini au groupe de travail. La FFHB va lancer un appel d'offres pour les "Kits Sandball" dans le but d'améliorer la qualité de ce matériel qui ne donne pas toujours satisfaction pendant l'usage.

Le Président rappelle que le Sandball fait partie des offres de pratique de la FFHB, au titre des disciplines connexes pour lesquelles la Fédération a reçu délégation du ministre chargé des sports (cf article 1 et 3 des statuts de la FFHB).

Le Bureau Directeur se félicite de la désignation exceptionnelle de deux binômes français Laurent REVERET / Nordine LAZAAR et Julie et Charlotte BONAVENTURA pour officier lors des prochains Jeux Olympiques de Londres. Il adresse tous ses encouragements à nos arbitres qui représentent tout l'arbitrage français dans cette prestigieuse compétition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général